



RÉGIONALE des JEUNES Commission Jeunes Football A 11

PROCÈS-VERBAL

Séance du mercredi 05 mars 2025

Siège Social de la LRF – Maison Régionale des Sports à Saint Denis

- **Membres Présents** : MM. Bruno FONTAINE – Richemond BOVALO – Thierry CORTEZ – Bernard PARIS – Jean René RAMCHETTY – Frédéric SOUNDRON – Jean Claude SOUNDRON
- **Administratif** : Mme Aurélie LUNG SOONG

Mr Bruno FONTAINE a été désigné Président de la Commission Jeunes Football à 11 par le Comité Directeur de la Ligue.

Le Président ouvre la séance, en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur présence.

La Commission Jeunes Foot à 11 a pour but de gérer les compétitions des U14 à U17.

I. **COMPÉTITIONS**

Dans le cadre de la réforme des compétitions de jeunes de notre ligue qui a été abordée lors de l'Assemblée Générale de la LRF le 08 décembre 2024, le principe est de :

- Augmenter le nombre de matchs sur la saison, car les compétitions actuelles sont jugées trop courtes.
- Rendre les rencontres plus compétitives afin de limiter les écarts de score trop importants
- Éviter l'héritage des classements de la catégorie supérieure, afin de garantir une répartition plus équitable des équipes et un suivi générationnel.

SUPER ELITE

Phase 1 : Matchs aller uniquement

- A l'issue de la première phase de classement en matchs aller simple : les 4 premières équipes de chaque groupe, soit 8 équipes participeront à la phase régulière (match aller / retour) comme suit :

Phase 2 : Matchs aller-retour

- Les 8 meilleures équipes (top 4 de chaque poule) accèdent à la **Super Élite Poule A.**
- Les autres équipes (du 5e au 8e de chaque poule) jouent en **Super Élite Poule B.**

Phase 3: Organisations des play-offs / Play-down: 3 journées

- **Format : 3 journées par groupe sous forme de mini-championnat** (play-off, Play-down) de 3 journées
- **4 mini-groupes de 4 équipes** constitués selon le classement final de la phase régulière.
 - **Groupe 1** : Classement de 1 à 4 poule A (Play off)
 - **Groupe 2** : Classement de 5 à 8 poule A (matchs de classement)
 - **Groupe 3** : Classement de 1 à 4 poules B (matchs de classement)
 - **Groupe 4** : Classement de 5 à 8 poules B (Play down)

POULE U17 SUPER ELITE

ZONE BRASSAGE A	ZONE BRASSAGE B
SAINT DENIS FC	SAINT PAULOISE FC
AS BRETAGNE	JS ST PIERROISE
SDEFA	AS ST LOUISIENNE
OSCA LEOPARDS	AS JEANNE DARC
AS STE SUZANNE	EF ST GILLES
SAINTE ROSE FC	CS ST GILLES
RC AUSTRAL	LA TAMPONNAISE
FC RIVIERES DES GALETS	US BELL CANOT

POULE U15 SUPER ELITE

ZONE BRASSAGE A	ZONE BRASSAGE B
SC BELLEPIERRE	JS ST PIERROISE
AS STE SUZANNE	LA TAMPONNNAISE
SDEFA	AS ST LOUISIENNE
SAINT DENIS FC	CS ST GILLES
AS BRETAGNE	EF SAINT GILLES
OCSA LEOPARDS	AS EXCELSIOR
FC BAGATELLE	ST PAULOISE FC
AF POSSESSION	AS JEANNE D'ARC

ELITE REGIONALE

Initialement, l'Elite Régionale devait se dérouler sur 3 phases :

- Une première phase de brassage avec 8 poules de 6 équipes, dans une phase de match aller simple
- Une deuxième phase en match aller-retour ou selon les résultats les équipes étaient réparties en 4 poules de 12 équipes
- Une troisième phase en Play Off

Cette formule exigeant beaucoup de journées n'a pas pu être mise en place cette saison, en effet après le passage du cyclone Garrance sur notre département, au vu des dégâts sur certaines structures sportives de l'île, il est possible que notre calendrier puisse être retardé.

Il a donc été décidé par la Commission, que l'Elite Régionale se déroulera sur 4 poules de 12 équipes réparties géographiquement. Les poules se jouent sous un format de matchs Aller-Retour.

POULE U17 ELITE REGIONALE

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
ASC LABOURDONNAIS	SC CHAUDRON	AS POUDRIERE	ASC GRAND BOIS
US BENEDICTINE	SC BELLEPIERRE	AS DU PLATE	JCV SAINT PIERRE
AS EVECHE	AC S REDOUTE	AS MARSOUINS	AJ BOIS D'OLIVES
JS STE ANNOISE	EF DE SAINT FRANCOIS	OC AVIRONS	AJ LIGNE DE BAMBOUS
JS CHAMBORNOISE	ASC POSSESSION	ES DOMINICAINE	AS CAPRICORNE
JSC RAVINE CREUSE	AFC HALTE LA	ACF PITON ST LEU	AS RED STAR
US SAINTE MARIENNE	AS GUILLAUME	ASSC OLYMPIAKOS	FCV ST PHILIPPE
FC MOUFIA	TROIS BASSINS FC	SS RIVIERE SPORTS	FC LA COUR
FC BAGATELLE ST SUZANNE	AJS FOOT. DE L'EPERON	ASC ST ETIENNE	AD VINCENDO
FC PARFIN	SC BD NEFLES	ASC MAKES	JEAN PETIT FC
AJS RIVIERE DU MAT	AFCO SAVANNAH	OF ENTRE DEUX	AS EXCELSIOR
AES CONVENANCE	AF POSSESSION	AF SAINT LOUIS	AJ PETITE ILE

POULE U15 ELITE REGIONALE

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
JS CHAMPBORNOISE	SC BOIS DE NEFLES	AS MARSOUINS	JCV SAINT PIERRE
SAINTE ROSE FC	ASC REDOUTE	ACF PITON ST LEU	AS RED STAR
AS EVECHE	AJS SAINT DENIS	US BELL CANOT	RAVINE BLANCHE
JS STE ANNOISE	EF SAINT FRANCOIS	AS GUILLAUME	JEAN PETIT FC
US BENEDICTINE	AS MONTGAILLARD	ES DOMINICAINE	CO ST PIERRE
ASC LABOURDONNAIS	JS MONTAGNARDE	TROIS BASSINS FC	AJS BOIS D'OLIVES
SC CHAUDRON	ASC POSSESSION	ASSC OLYMPIAKOS	ETOILE DU SUD
FC MOUFIA	AJSF EPERON	ASC MAKES	ASC GRAND BOIS
US STE MARIE	EF ST GILLES LES HTS	ASC ST ETIENNE	FC LA COUR
FC PARFIN	FC RIVIERE DES GALETS	AF SAINT LOUIS	AJ PETITE ILE
JSC RAVINE CREUSE	RC AUSTRAL	SS RIVIERE SPORTS	AS 12ème KM
AES CONVENANCE	AFCO SAVANNAH	AS CAPRICORNE	FCV ST PHILIPPE

EXCELLENCE

En U17 Excellence, 3 poules de 10 à 12 répartis géographiquement selon le nombre de participants).

En U15 Excellence, 4 poules de 12 répartis géographiquement selon le nombre de participants).

A l'issue du championnat, Les équipes classées 1ère dans chaque poule seront championnes de zone et le meilleur 2ème accèderont en "Elite Régionale".

POULE U17 EXCELLENCE

POULE A	POULE B	POULE C
ETOILE SALAZIENNE	SALINE SPORTS CHARLES DE FOUCAULD	FC 17ème Km
AS BRETAGNE 2	AS F.C. PALMISTE	EF BERIVE
AJS SAINT DENIS	OSCP DRAGONS	TAMPON FC
ASE GRANDE MONTEE	AS CAPRICORNE 2	ES TAMPONNAISE
GRANDE FONTAINE	OC DES AVIRONS 2	RAVINE BLANCHE
JS MONTAGNARDE	SC DU SUD	EF SAINT PIERRE
ASC MONTGAILLARD	AS ST LOUISIENNE 2	ETOILE DU SUD
FC VILLE STE SUZANNE	EF ST GILLES LES HAUTS 2	FC PLAINES DES GREGUES
FC MOUFIA 2	JS ST PIERROISE 2	AS 12ème Km
EF ST GILLES LES HAUTS 1	A. MARMAILLES TERRE SAINTE	VAOVAO

POULE U15 EXCELLENCE

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
JS BOIS DE NEFLES	SALINE SPORTS CHARLES DE FOUCAULD	OF ENTRE DEUX	EF BERIVE
PANONNAIS FC AC.	ENT. GRANDE FONTAINE FC / AF CO SAVANNAH	AS POUDRIERE	CS CRETE
AS BRETAGNE 2	ASFC PALMISTES	AS DU PLATE	LANGVIN LA BALANCE
FC MOUFIA 2	ES PLATEAU CAILLOU	AM CHALOUPPE	GRPT S. DE BERIVE
FC CAMBUSTON	ENT. AFC HALTE LA / AS ARISTE BOLON	CILAOS FC	TAMPON FC
SPC PALMIPLAINOIS 1	AJS BELLEMENE	AJ LIGNE DES BAMBOUS	A. AMIS DE CAYENNE
FC VILLE STE SUZANNE	FC RIVIERE DES GALETS 2	OLYMPIQUE DE BRAS CREUX	AS ST YVES
AJS RIVIERE DU MAT	AF POSSESSION 2	SS RIVIERE DES SPORTS 2	EF ST PIERRE
ETOILE SALAZIENNE	SAINT PAULOISE FC 2	ASC DE CORBEIL	FC 17èmeKM
CS DYNAMO	JUNIORS DIOYSIENS	AS ST LOUISIENNE 2	ES TAMPONNAISE
FC RIVIERES DES ROCHES	AS EPERON	OC AVIRONS	AD VINCENDO SPORTS
CS CRESSONNIERE	OSCP DRAGONS	EF ST GILLES 2	FC PLAINES DES GREGUES

ORGANISATION U14

Les compétitions U14 se dérouleront en 3 phases :

- 1^{ère} phase de brassage, dans laquelle les équipes sont réparties en 2 poules de 6 équipes et s'affronteront en match aller-retour
- 2^{ème} Phase : Matches aller-retour
- Les 3 meilleures équipes (top 3 de chaque poule) accèdent à la **Poule A**.
- Les autres équipes (du 5^e au 8^e de chaque poule) jouent en **Poule B**.
- 3^{ème} Phase: Play-offs / Play-down

ZONE BRASSAGE A	ZONE BRASSAGE 2
EF BRAS DE CHEVRETTES	AS EXCELSIOR
SAINT DENIS FC	JS SAINT PIERROISE
ST DENIS ECOLE DE FOOT A.	LA TAMPONNAISE
AS JEANNE D'ARC	AJ PETITE ILE
SAINT PAULOISE FC	AJ LIGNE DES BAMBOUS
RC AUSTRAL	PITON ST LEU F.A.

II. TIRAGE AU SORT 1^{er} TOUR PRELIMINAIRE COUPE U15 & U17

Tour de Coupe prévu le samedi 29 mars 2025, si l'état des infrastructures sportives le permettent.
Les équipes de Super Elite sont exemptées du 1^{er} tour préliminaire et entreront au prochaine tour.

Coupe U15

1 -	CS CRÊTE	/	JS CHAMPBORNOISE
2 -	AS RED STAR	/	ASC POSSESSION
3 -	E.S. TAMPONNAISE	/	GRANDE FONTAINE FC
4 -	SPC DU CHAUDRON	/	ASC LABOURDONNAIS
5 -	AS DU 12 ^{ème} KM	/	SAINTE ROSE FC
6 -	FC MOUFIA	/	FC PLAINE DE GREGUES
7 -	CS DYNAMO	/	AJS RIVIERE DU MÂT
8 -	FC LA COUR	/	JCV SAINT PIERRE
9 -	FC LA VILLE SAINTE SUZANNE	/	AS SAINT YVES
10 -	CAMBUSTON FC	/	AJ LIGNE DES BAMBOUS
11 -	AS MARSOUINS	/	AS CAPRICORNE
12 -	SS JUNIORS DIONYSIENS	/	AJS F. DE L'EPERON
13 -	AS GUILLAUME	/	AJ PETITE ILE
14 -	FCV SAINT PHILIPPE	/	ETOILE SALAZIENNE
15 -	A. DU VINCENDO SPORTS	/	ACSF PALMISTES
16 -	A. AMIS DE CAYENNE	/	ECOLE DE FOOT SAINT PIERRE
17 -	AS DU PLATE	/	US BENEDICTINE
18 -	AFC HALTE LA	/	US SAINTE MARIENNE
19 -	CS CRESSONNIERE	/	FC PARFIN DE SAINT ANDRE
20 -	TAMPON FC	/	CILAOS FC

21 -	SS RIVIERE SPORTS	/	US BELLEMENE CANOT
22 -	E.F. BERIVE	/	CO SAINT PIERRE
23 -	SC BOIS DE NEFLES	/	OC DES AVIRONS
24 -	AFCO SAVANNAH	/	JEAN PETIT FC
25 -	JS MONTAGNARDE	/	ASC SAINT ETIENNE
26 -	ASSC OLYMPIAKOS	/	ECOLE DE FOOT ST FRANCOIS
27 -	RAVINE BLANCHE CLUB	/	ASC MONTGAILLARD
28 -	ASC CORBEIL	/	E.S. DOMINICAINE
29 -	AS ETOILE DU SUD	/	JS BOIS DE NEFLES
30 -	AS EVECHE	/	TROIS BASSINS FC
31 -	AJS BOIS D'OLIVES	/	AJS SAINT DENIS
32 -	AS POUDRIERE	/	AS LANGEVIN LA BALANCE
33 -	ACF PITON SAINT LEU	/	AF SAINT LOUIS
34 -	FC DU 17ème KM	/	JS SAINTE ANNOISE
35 -	PANONNAIS FC ACADEMY	/	E.S. PLATEAU CAILLOU
36 -	JSC RAVINE CREUSE	/	GRPT. S. DE BERIVE
37 -	ASC DES MAKES	/	RACING CLUB AUSTRAL
38 -	AS REDOUTE	/	FC RIVIERE DES ROCHES
39 -	OLYMPIQUE DE BRAS CREUX	/	SPC PALMIPLAINOIS
40 -	O.F. ENTRE DEUX	/	ASC GRANDS BOIS

Coupe U17

1 -	E.S. DOMINICAINE	/	ASC SAINT ETIENNE
2 -	SS RIVIERE SPORTS	/	O.F. ENTRE DEUX
3 -	AJS BOIS D'OLIVES	/	JS CHAMPBORNOISE
4 -	ASC DES MAKES	/	ASSC OLYMPIAKOS
5 -	SPC CHAUDRON	/	AJ PETITE ILE
6 -	E.F. BERIVE	/	AS ESPOIR DE TAN ROUGE
7 -	A. MARMAILLES TERRE SAINTE	/	ACF POSSESSION
8 -	AM CHALOUPPE SAINT LEU	/	FC VILLE SAINTE SUZANNE
9 -	AFCO SAVANNAH	/	RAVINE BLANCHE CLUB
10 -	US BENEDICTINE	/	ASE GRANDE MONTEE
11 -	FC MOUFIA	/	ASFC PALMISTES
12 -	GRANDE FONTAINE FC	/	OC AVIRONS
13 -	AS CAPRICORNE	/	ASC MONTGAILLARD
14 -	AFC HALTE LA	/	SALINE SPORT CHARLES DE FOUCAULD
15 -	AJS F. DE L'EPERON	/	ASE CONVENANCE
16 -	AS MARSOUINS	/	AS EVECHE
17 -	AJS RIVIERE DU MÂT	/	ASC POSSESSION
18 -	AS RED STAR	/	AS EXCELSIOR
19 -	AS GUILLAUME	/	E.F. SAINT GILLES LES HTS
20 -	FC PARFIN DE ST ANDRE	/	ASC GRANDS BOIS
21 -	SPC BELLEPIERRE	/	ETOILE SALAZIENNE
22 -	FC PLAINE DES GREGUES	/	S.C. DU SUD

23 -	FC LA COUR	/	FC BAGATELLE SAINTE SUZANNE
24 -	AJS SAINT DENIS	/	ECOLE DE FOOT ST FRANCOIS
25 -	AS POUDRIERE	/	JEAN PETIT FC
26 -	AS ETOILE DU SUD	/	AC. S. DE LA REDOUTE
27 -	JS SAINTE ANNOISE	/	AS DU PLATE

III. COURRIERS

Date	Expéditeur	Objet	Décision
18-déc.-24	AS SAINT LOUISIENNE	<i>Demande à ce que son équipe U15B évolue en Excellence.</i>	La Commission émet un avis favorable.
16-janv.-25	ASC SAINT ETIENNE	<i>Demande programmation particulière pour ses matchs de championnat.</i>	La Commission transmet la demande à la Régionale Sportive.
21-janv.-25	AS EXCELSIOR	<i>Demange engagement U15 et U17 en Super Elite.</i>	La Commission informe qu'elle se base sur le classement pour établir les poules.
23-janv.-25	ETR	<i>Dates de regroupement Inter Ligues Saison 2025</i>	La Commission prend note et remercie.
24-janv.-25	O.F. ENTRE DEUX	<i>Demande évoluer en Elite Régionale pour les U17.</i>	La Commission émet un avis favorable.
28-janv.-25	AS POUDRIERE	<i>Demande engager U15 et U17 dans le foot pour faire demande entente.</i>	La Commission transmet la demande à la Régionale Sportive et au service informatique pour que le nécessaire soit fait.
23-janv.-25	FC LIGNE PARADIS	<i>Demande dérogation section U15 et U17.</i>	La Commission émet un avis défavorable, le club se trouve en infraction avec l'article 8 Bis, le dossier sera transmis au Bureau ou Comité Directeur de la LRF.
29-janv.-25	JS CHAMPBORNOISE	<i>Demande à être dans des poules différentes que l'AS EVECHE en compétitions jeunes.</i>	La Commission émet un avis défavorable, il y a des zones géographiques à respecter.
11-févr.-25	SAINT DENIS ECOLE DE FOOT A.	<i>Déplacement des U17 à Montrichard du 23 mai au 1er juin 2025.</i>	La Commission émet un avis favorable pour le déplacement des U17 et demande au club de faire le nécessaire rapidement pour le report de ses matchs et de payer les frais pour report de match.
11-févr.-25	AJS SAINT DENIS	<i>Demande une alternance à domicile des rencontres U15 et U17.</i>	La Commission transmet la demande à la Régionale Sportive.
11-févr.-25	CILAOS FC	<i>Demande à ce que ses jeunes intègrent la division Excellence.</i>	La Commission émet un avis favorable.

Date	Expéditeur	Objet	Décision
14-févr.-25	ASC DE CORBEIL	<i>Demande de dispense de cachets de mutation pour licences U15.</i>	La Commission transmet le dossier à la CSREC.
14-févr.-25	ASC DE CORBEIL	<i>Demande à ce que sa section U15 intègre une poule du Sud.</i>	La Commission informe que sa section U15 se trouve déjà dans une poule Sud-Ouest.
12-févr.-25	ECOLE DE FOOT SAINT FRANCOIS	<i>Demande à ce que ses jeunes en U15 et U17 reste dans des poules sur Saint Denis et demande la possibilité d'être dans une poule différente que l'ASC MONTGAILLARD.</i>	La Commission émet un avis défavorable, mais une vigilance sera apportée par la Commission sur les rencontres entre les deux clubs.
18-févr.-25	ASC MONTGAILLARD	<i>Demande à ce que son équipe évolue en U17 Elite Régionale.</i>	La Commission émet un avis défavorable.
25-févr.-25	AS EXCELSIOR	<i>Demande l'intégration de ses U15 en Super Elite.</i>	La Commission émet un avis favorable.
03-mars-25	CO SAINT PIERRE	<i>Retrait de son équipe U17.</i>	La Commission prend note.
04-mars-25	AS CAPRICORNE	<i>Demande à ce que ses U15 soit placé en Excellence, l'équipe n'a pas le niveau pour la Super Elite.</i>	La Commission émet un avis favorable.
04-mars-25	CILAOS FC	<i>Demande à ce que sa section U15 intègre une poule du Sud.</i>	La Commission émet un avis défavorable, il y a des zones géographiques à respecter.
04-mars-25	PANONNAIS FC ACADEMY	<i>Informe que le club au plus tard le 11 février 2025 prendra la décision sur l'engagement d'une section U17.</i>	La Commission émet un avis favorable.
04-mars-25	OSCP DRAGONS	<i>Demande la possibilité de Surclasser 2 joueurs nés en 2011 soit U14 en U17.</i>	La Commission émet un avis défavorable, le double surclassement U17 n'est pas autorisé pour les U14.
19-févr.-25	FC LA COUR	<i>Demande d'accession de sa section U17 en Elite Régionale</i>	La Commission émet un avis favorable.
21-févr.-25	RC SAINT PIERRE	<i>Demande dérogation section U15 et U17.</i>	La Commission émet un avis défavorable, le club se trouve en infraction avec l'article 8 Bis, le dossier sera transmis au Bureau ou Comité Directeur de la LRF.

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue Réunionnaise de Football dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 51 du Règlement Intérieur de la Ligue Réunionnaise de Football 2024.

Le Président de La Commission Jeune Foot à 11

Bruno FONTAINE

Le Secrétaire

Bernard PARIS